La première candidature du Royaume-Uni au Marché commun

Source: CVCE. European NAvigator. Christian Lekl.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/la_premiere_candidature_du_royaume_uni_au_marche_commun-fr-e1a9b760-16d2-447b-9812-82fb8326e47c.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016

La première candidature du Royaume-Uni au Marché commun

La Grande-Bretagne, absente du processus d'unification européenne au cours des années cinquante, pose pour la première fois sa candidature à la Communauté économique européenne (CEE) en 1961. Le pays regarde en effet, avec une certaine envie, la croissance économique très rapide des pays de la CEE. La Grande-Bretagne veut éviter sa mise à l'écart économique et politique de l'Europe qui se fait et cherche au contraire à conserver son rôle traditionnel d'intermédiaire entre l'Europe et les États-Unis. Le Premier ministre Harold Macmillan a préparé la candidature du Royaume-Uni en s'assurant de l'appui de son gouvernement et du parti conservateur. La Chambre des Communes approuve la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne et les réactions des partenaires semblent être dans l'ensemble positives.

L'annonce de la première candidature

Le Premier ministre britannique, Harold Macmillan, prépare soigneusement la candidature britannique. Il dispose d'une solide majorité aux Communes et peut donc faire fi des résistances au Marché commun à l'intérieur du Parti conservateur. Il réussit à nommer des pro-européens convaincus aux postes clés de son gouvernement.

Sur le plan international, il expose aux membres du *Commonwealth* l'intérêt d'une candidature britannique. En avril 1961, Macmillan rend une visite à Kennedy qui le pousse à entrer dans le Marché commun. Il fait aussi une tournée des capitales des Six pour sonder l'opinion des membres de la Communauté économique européenne (CEE) concernant une éventuelle adhésion de la Grande-Bretagne.

Dans les milieux proches du Parti travailliste britannique, des voix discordantes se font entendre quant à une possible adhésion britannique aux Communautés européennes. Ces milieux redoutent notamment la perte des avantages de l'État-providence dans une Europe libérale. Ils refusent tout abandon de souveraineté et agitent fréquemment le spectre d'une Europe capitaliste.

Le vote positif de la Chambre des Communes du 4 août 1961 est pourtant sans appel. La Chambre des Communes approuve en effet la proposition du gouvernement par 313 voix contre 4, l'opposition travailliste et une cinquantaine de conservateurs s'abstenant. Le 9 août 1961, le Royaume-Uni pose sa première candidature d'adhésion à la CEE. Elle attendra le 28 février 1962 pour la présenter à la CECA et à Euratom. Les négociations commencent le 10 octobre 1961 avec les Six. Au même moment, le débat dans la presse anglaise entre pro et anti-Marché commun fait rage. Dans l'ensemble, les réactions sont assez favorables. Les États membres de la Communauté semblent prêts à accueillir le Royaume-Uni. A la suite de la Grande-Bretagne, l'Irlande demande son adhésion à la CEE dès le 31 juillet 1961, le Danemark le 10 août et la Norvège le 30 avril 1962.